

INTERVENTION CGT AU Conseil d'Administration

de la C.A.F LE JEUDI 4 NOVEMBRE 2010

Les médias, le gouvernement, le Medef, accompagnés d'économistes bien pensant (toujours les mêmes figures) nous assènent chaque jour à toutes heures que le système de répartition nous avait permis de « vivre à crédit » depuis 50 ans, et que maintenant le crédit est épuisé.

Eh bien non, nous n'avons pas vécu à crédit. Au contraire, c'est nous, ceux de la génération des sexagénaires, et nos parents, qui avons fait crédit pendant 50 ans, faisant confiance pour gérer honnêtement, dans le respect des intérêts de tous, le pacte social instauré par le conseil National de la Résistance avec le programme des retraites et la sécurité sociale. Les gouvernements successifs, le MEDEF et leurs pareils, vous nous avez trahis. S'il y a un crédit épuisé, c'est bien celui que nous vous avons accordé.

Peut-être est-ce par ignorance que nous avons été trompés ? Ce ne serait pas vraiment une circonstance atténuante, vu la hauteur des compétences autoproclamées et des émoluments qui vont avec pour certains de nos détracteurs, mais soit

M Sarkozy et son gouvernement ont démontré en quoi les propos de Denis Kessler prenaient tous leurs sens **lorsqu'il déclarait qu'il fallait en finir avec tous les acquis du programme du Conseil National de la Résistance**, considérant dans un esprit revancharde, que les conditions politiques étaient réunies pour le faire.

Cette intention avouée est à mettre en parallèle avec les propos du Ministre du travail communiste Ambroise Croizat, père de la loi fondatrice de la sécurité sociale en 1945 qui, lors de son dernier discours à l'Assemblée nationale, proclamait en direction de ceux qui, déjà, voulait en finir avec cette conquête sociale, je cite : « **Jamais nous ne tolérerons qu'un seul des avantages de la sécurité sociale soit mis en péril. Nous défendrons à en perdre la vie et avec la plus grande énergie cette loi humaine et de progrès** ».

Tentons une ultime leçon de rattrapage.

Principe de répartition : prélever, sur les richesses produites dans notre pays, la part destinée à assurer aux travailleurs âgés une fin de vie décente, et exonérée de l'obligation du travail. Toute notre vie, nous avons par notre travail, et par lui seul, assuré la subsistance de nos enfants (via notre salaire) et celle de nos parents et grands-parents (via nos cotisations sociales).

Ce n'est pas, un système de crédit. C'est un système de partage. Un système de solidarité - un mot qui insupporte, sans doute... Un système dans lequel les adultes responsables que nous sommes trouvons normal, en échange de notre travail, de pouvoir nourrir nos enfants et nos vieux parents. Quel être humain normal ne considérerait pas comme son devoir, et même son honneur, d'en faire autant ?

Nous sommes un pays riche. Très riche, même. La richesse que nous produisons, c'est 30.000 € par an et par personne (jeunes et vieux compris). Et c'est nous qui, par notre travail, la fabriquons. Un pays vieux, peut-être, mais dans lequel ce ne sont pas les modestes travailleurs qui ont le plus de chances de voir s'allonger leur espérance de vie, il ne faut pas l'oublier. Nos vieux, ils n'ont tout au plus que 15.000 € par an de pension, la moitié du PIB par habitant, et la part de richesse que leur assurent les cotisations sociales ne représente pas plus de 10% de la richesse globale. Alors qu'ils pèsent entre 15 et 20% de la population. Dans 10 ans, ou 15, ils seront (et nous avec) peut-être 30% de la population, et ne pèseront toujours pas plus que 15% de la richesse globale. Est-ce intenable ? Est-ce vivre « au-dessus de ses moyens » ? Que dire alors de ces managers à 3 ou 7 millions par an (200 à 500 ans de vie d'un smicard !) ou de ces actionnaires à des dizaines de millions ? Valent-ils le prix que nous les payons, par notre sueur et parfois notre sang ?

Non, bien sûr. La majorité d'entre nous ne dépassera pas l'âge de 65 ans (l'espérance de vie d'un ouvrier en bonne santé est de 59 ans). Beaucoup finiront leurs existences encore avant, parfois même sur les chantiers. Les centenaires ne se recrutent pas dans les rangs des modestes travailleurs qui fabriquent, bâtissent des maisons,

transportent des téléphones et des salons haut-de-gamme, vous soignent quand vous êtes malades, instruisent vos enfants, nettoient vos rues, raffinent votre pétrole, bétonnent vos routes, vous approvisionnent en eau, en gaz, en électricité, et dont les salaires qui les font (sur)vivre ne suffiraient même pas à payer parfois le loyer de vos maisons !

Quel mépris des classes dirigeantes et économiques !

Nous avons cru possible l'instauration d'une logique de partage. Car il y a le parti des profiteurs. Cela fait plus de 30 ans que nous sommes grugés. Ils ont profité des gains de productivité, à leur seul avantage, pour faire baisser l'emploi (et les salaires, et les cotisations sociales) – et nous avons dû supporter une charge de travail toujours plus lourde, pour des salaires toujours plus légers. Ils ont profité de l'« ouverture des marchés » pour aller installer leurs unités de production (rentables) dans des pays où les salaires sont 50 ou 100 fois plus bas qu'ici, et où les travailleurs sont traités comme des esclaves, et ils ont ensuite profité du chômage que ces manœuvres provoquaient chez nous pour exiger toujours plus d'exonérations sur les cotisations dues aux retraites. Et, ces montants qu'ils refusaient de payer, en contradiction avec les accords qu'ils avaient eux-mêmes signés, et alors même que leurs fortunes gonflaient de manière indécente, ils ont acculé l'Etat à les leur emprunter.

Le gouvernement perd son sang froid répond par le mépris et la répression aux millions de salariés, de jeunes, de retraités dans l'action. Il a y compris fait publier dans les médias un tract publicitaire mensonger, financé avec de l'argent public !!! vous l'avez sur table avec les commentaires CGT.

Madame Parisot soutient les choix de ce pouvoir, ils répondent aux intérêts patronaux : ceux des marchés financiers et du capital, elle reconnaît publiquement être l'inspiratrice de la contre réforme imposée par le gouvernement et par le Président de la République.

Ce ne sont pas les salariés qui prennent le pays en otage, comme ose le prétendre le MEDEF, mais le gouvernement qui depuis des mois multiplie les dénis de démocratie, répond à la jeunesse et aux salariés en lutte par la répression policière, la remise en cause du droit de grève et les réquisitions abusives.

En 2009, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse affichait un déficit de 10 milliards d'Euros : La crise économique et sociale est passée par là, la disparition de centaines de milliers d'emplois et la précarité de l'emploi pèsent lourd ; c'est un manque à gagner de 5 milliards d'euros de cotisations sociales pour les caisses du régime général de retraite !

Au premier semestre 2010, les profits des entreprises du CAC 40, eux se portent bien. Ils frôlent les 43 milliards d'euros, seront distribués sous forme de dividendes aux actionnaires et n'iront ni à la création d'emploi, ni aux salariés.

Pourtant pour le MEDEF et la CGPME, les syndicats des Patrons, les caisses seraient vides et les cotisations sociales le seul frein à la croissance économique du pays. En fait le patronat a les poches pleines et en exige toujours plus ! Nous ne voulons pas sacrifier 2 ans de notre vie pour encore plus engraisser les actionnaires du CAC 40 et les patrons des assurances, qui attendent le signal pour se ruer sur le magot que représente les retraites. (la **réforme des retraites** pourrait favoriser les intérêts du groupe **Malakoff Médéric**, dont le délégué général n'est autre que **Guillaume Sarkozy, le frère du chef de l'Etat.** ») En effet, Sevriena est une nouvelle société d'assurance spécialisée dans la retraite par capitalisation, créée par Malakoff Mederic, dont le dirigeant Guillaume Sarkozy, entend bien profiter de la réforme des retraites. Histoire d'une opportune naissance destinée à rafler un juteux pactole compris en 40 et 110 milliards d'euros.

Le Président de la République, depuis le début de son mandat présidentiel a rempli les caisses du patronat :

Août 2007 : Exonération de cotisations pour toutes les entreprises sur les heures supplémentaires, 4 milliards d'Euros

Janvier 2009 : Aides publiques massives aux banques privées, 360 milliards d'euros

Juillet 2009 : Diminution de la TVA pour les entreprises de la restauration, 3 milliards d'Euros.

Janvier 2010 : Suppression de la taxe professionnelle, 12 milliards d'Euros.

Quant au bouclier fiscal, il continue d'exonérer les plus riches de la CSG et de la CRDS, est-ce bien sérieux et présentable ? Le gouvernement se positionne comme le pourfendeur des fraudes sociales et fiscales mais il fait l'apeuré en justifiant le bouclier fiscal dont la suppression ferait fuir du territoire national les riches français qui iraient payer leurs impôts ailleurs !

Hold-up opéré sur le fonds de réserve des retraites. Outre que cette décision s'est faite non seulement sans concertation aucune, mais contre la demande explicite des organisations syndicales qui avaient adressé une lettre commune il y a quelques mois demandant au Gouvernement de pérenniser le Fonds de réserve, c'est une politique complètement à courte vue qui remet en cause la mission originelle du fonds d'aider notre système de retraite à passer la « *bosse démographique* » de 2020/2030.

Toutes ces mesures ont creusé le déficit du financement de la protection sociale et celui du système de retraite solidaire. Aujourd'hui le gouvernement et le MEDEF nous déclarent sur tous les tons que notre système de retraite n'est plus financé ! A qui la faute ! Pour faire reculer le gouvernement et le patronat Pour imposer une retraite à 60 ans, pour tous, à taux plein et sans décote Un seul choix : poursuivre et amplifier les mobilisations. Agir pour des augmentations de salaires, la reconnaissance des qualifications, des transformations d'emplois à temps partiels en emploi à temps complet : c'est s'engager pour gagner sur les financements de la retraite ; c'est s'engager pour gagner l'amélioration des conditions de travail, la création d'emplois contre les restructurations ou les fermetures d'entreprises.

Un million d'emplois c'est 5 milliards de recettes annuelles supplémentaires pour les régimes de retraite ! L'emploi, les salaires, les conditions de travail sont au rendez vous des grèves et des manifestations. Ce qui est à l'ordre du jour, dans l'unité syndicale, c'est la réponse aux préoccupations des salariés qui aspirent à plus de justice sociale, à une autre répartition des richesses. Il faut taxer les revenus financiers spéculatifs ! Le gouvernement ne doit pas promulguer cette loi injuste. Le patronat doit s'engager dans de sérieuses négociations avec les organisations syndicales sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail, les investissements à l'entreprise et ouvrir enfin une réelle négociation sur les retraites qui n'a jamais eu lieu contrairement à ce qu'affirme le gouvernement.

Le financement de notre système par répartition n'est pas traité sérieusement.

Nous rappelons, une fois de plus, que la CGT a formulé des propositions alternatives fondées sur une double modulation des cotisations sociales, tenant compte de la part des salaires dans la valeur ajoutée et des comportements d'emploi des entreprises. Elle propose également la création d'une contribution de ces dernières sur leurs revenus financiers.

En conclusion.

Ce projet de loi ne répond pas aux besoins. Son dispositif d'ensemble est profondément injuste.

Il ne passe pas auprès des salariés, il ne passe pas dans l'opinion publique.

La CGT exige la remise à plat de l'ensemble de ces dispositions.

Je peux vous proposer de passer un diaporama sur la question des retraites : Les solutions et analyses dont on ne parle jamais à la T.V ni dans les médias.

Merci de votre attention.